



Reconnaissance de dette, comment se faire rembourser

Par **sandrine**, le **01/04/2010 à 12:48**

Bonjour, rnayant prêté de l'argent à une personne contre reconnaissance de dette écrite, les remboursements devait commencer en janvier 2010 et pour le moment il n'y a eu qu'un versement de 500 E (la dette est de 9700 E), comment pousser cette personne à honoré sa dette 'régulièrement ' pour ne pas me laisser dans une situation moral et financière délicate? merci d'avance de votre réponse.rnsandrine

Par **fabienne034**, le **01/04/2010 à 15:24**

BONJOUR SANDRINE,rnrnIl faut saisir le tribunal d'instance pour la faire constater, rnrnet obtenir un titre exécutable.rnrnIl faut assigner par voie d'huissier.rnrnpour tout savoir sur le tribunal d'instance:rnrn<http://www.fbIs.net/TINFO.htm>rnrnps l'avocat n'est pas obligatoire, de toute façon il y a une reconnaissance du débiteur

Par **sandrine**, le **01/04/2010 à 17:25**

merci beaucoup !!!